



Bordeaux, le 31 novembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rocade A630

Mise en service de la voie réservée aux transports collectifs entre les échangeurs 12 et 13

Une nouvelle voie réservée aux transports collectifs a été mise en service, ce matin, entre les échangeurs 12 et 13 de la rocade de Bordeaux dans les deux sens.

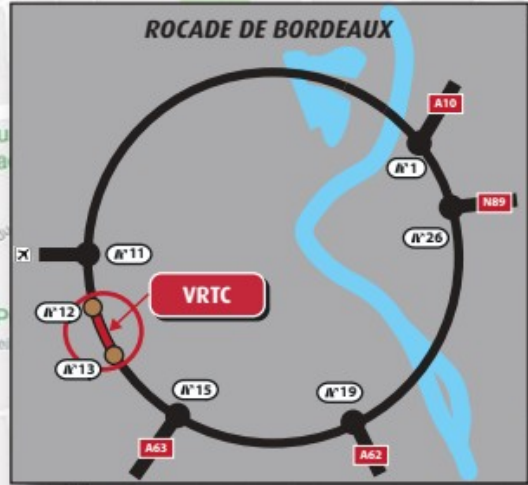
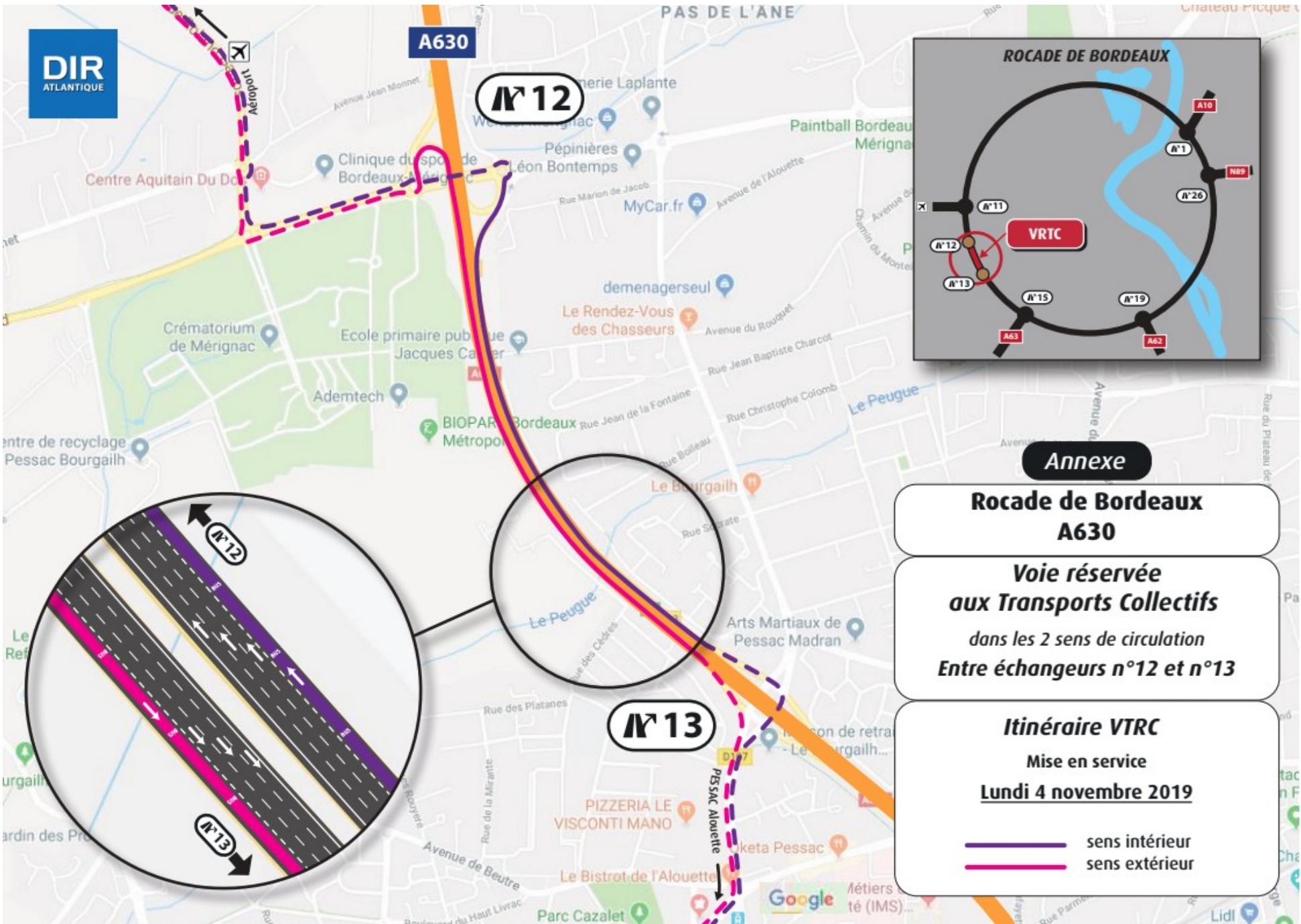
Cet aménagement est réservé pour la nouvelle ligne de bus « Corol 39 », qui vise à améliorer la desserte de la zone aéroportuaire en reliant notamment la gare SNCF de Pessac-Alouette et le tram A au Haillan.

L'État - direction interdépartementale des routes (DIR) Atlantique - s'est engagé dès 2014 dans une réflexion sur l'aménagement de voies réservées prioritairement aux services réguliers de transport collectif sur la rocade bordelaise.

Ces études ont permis d'adapter le projet de mise à 2x3 voies de la rocade en intégrant la possibilité de créer une voie réservée en lieu et place de l'actuelle bande d'arrêt d'urgence (BAU), par simple adaptation de la signalisation horizontale et verticale.

La mise en service de cet aménagement est une première sur le réseau routier national de la métropole bordelaise et répond à une forte attente d'optimisation des infrastructures routières.

Le montant de l'opération s'élève à 225 k€, et est cofinancé par l'État (50 %) et Bordeaux-Métropole (50 %).



Annexe

**Rocade de Bordeaux
A630**

**Voie réservée
aux Transports Collectifs**
dans les 2 sens de circulation
Entre échangeurs n°12 et n°13

Itinéraire VRTC
Mise en service
Lundi 4 novembre 2019

— sens intérieur
— sens extérieur